

COSOG :

Une issue favorable dès le 26 mars ?

Vous avez été très largement sollicités sur le Cosog ces derniers temps, mais nous tenions à vous tenir informés de possibles avancées en vue de l'Assemblée Générale Cosog du 26 mars.

La **CGT**, la **CFE-CGC** et le **SNUP** se sont constitués en **Intersyndicale** pour défendre auprès de la Direction une plate-forme revendicative **centrée sur les personnels** et non *sur l'argent*.

Cette plate-forme repose sur trois axes :

- ▶ La défense de l'emploi avec le **maintien des effectifs à 70 ETP** ;
- ▶ La **séparation des négociations** concernant le **personnel administratif** de celles concernant les **évolutions budgétaires** :

Les aspects financiers touchant aux prestations ne peuvent pas être votés, dans un même temps, en « **compensation** » de ce qui est décidé pour l'avenir des personnels administratifs du Cosog. Nous refusons la signature d'un tel accord qui, de facto, serait perçu comme une **opportunité de tractation financière** pour acceptation de mises à disposition de personnels ;

- ▶ L'accompagnement des personnels administratifs du Cosog via **une prime annuelle pérenne de 1500 € nets**.

A ce jour, après avoir rencontré la DRH et après le Tchat du DG, l'Intersyndicale perçoit **une ouverture de la Direction**. Il semblerait que le **maintien des effectifs à 70 ETP** puisse être proposé lors de la prochaine Assemblée Générale du Cosog.

Si tel était le cas, il resterait principalement à lever le **point de blocage** concernant la **séparation de la partie financière**. En effet, compte tenu des résultats de la CDC à 5,1 Mds €, nous devrions trouver rapidement un compromis acceptable sur les primes.

Au final, la **décorrélation budgétaire** ne devrait pas poser de problèmes majeurs, dans la mesure où il s'agit simplement de différer dans le temps la signature d'une convention qui traitera des aspects budgétaires. Pour le moment, ni la Direction, ni les syndicats déjà déclarés signataires, **ne justifient leur rigidité sur ce point**.

Un peu de patience pour finaliser la partie financière, c'est finalement **tout ce que demande l'Intersyndicale** aux syndicats majoritaires (**UNSA et CFDT**). Il serait dommage de bloquer tout un processus, *uniquement pour le souhait d'avoir immédiatement un chèque en main*. L'Intersyndicale appelle donc l'**UNSA** et la **CFDT** à garder raison et à faire preuve d'un **peu de patience** et de **réalisme** dans l'intérêt de l'ensemble des personnels.

Un **accord unanime** pourrait donc être trouvé *dès le 26 mars* **si la Direction maintient l'emploi** et si l'**UNSA** et la **CFDT** consentent à évoquer les aspects budgétaires dans un second temps.

